

GUIGNOL ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

JOURNAL PATRIOTIQUE, PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAUX DE VENTE

Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

ABONNEMENTS :
Trois mois : 2 fr. 50 c.

RÉDACTEUR EN CHEF : LÉGION.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

INTERPRÉTATION



GNAFRON. — En vela des canailles, ces gredins de Versailles, que veulent nous mettre de généraux pour conseyers ! Ah ! si nous n'avions pas nos députés, tout de même.....

GUIGNOL. — Mais les conseyers généraux, je croyais que c'était.....

GNAFRON. — Les généraux ! t'y sais ben, c'est tout de traîtres. Gn'en faut plus !

AVIS

A partir du numéro 53 qui inaugure la seconde année du *Guignol illustré*, le prix du numéro sera porté à 15 centimes pour Lyon comme pour le dehors. L'augmentation du prix du papier, les charges que la loi va imposer à la presse, nous forcent à cette augmentation. Nos lecteurs, du reste, ne s'en étonneront pas, car ils ont pu remarquer que le *Guignol illustré* est le seul des journaux hebdomadaires de Lyon qui se vendent 10 centimes, quoiqu'il contienne autant de texte qu'aucun de ces journaux et qu'il soit accompagné de gravures et par conséquent beaucoup plus coûteux.

GNAFRON RÉACTIONNAIRE

— Au secours, Chignol, au secours !
 — Eh ben ! qué donc que t'arrives, mon pauvre vieux ?
 — Eh ben ! parguienne, c'est la réassion que se redresse. Elle me siffle contre et m'ouvre sa grande gueule pour m'avalier.
 — Oh ! grande bête, que te m'as donc fait peur. Je croyais qu'y t'était arrivé quéque chose.
 — Eh ben ! c'est donc rien, p't-être ? La réassion que veut me manger tout en vie.
 — Enfin, l'as-tu vue c'te réassion que t'en as tant peur ?
 — Non, mais c'est quéque chose de bigrement mauvais.
 — Vouï, mais avé ça, qué que c'est ?
 — Ah ! ma foi, paraît que c'est l'incontraire de la République. Ça doit être quéque ré mauvaise qu'esse à un certain particuyer, pisqu'on dit la ré à sion, et que la bonne on l'appelle la ré publique.
 — Avé tout ça, je vois pas ça qu'elle peut te faire c'te ré.
 — Ça qu'elle peut me faire ! Justement qu'on vient de rendre une loi tout esqueprès contre moi.
 — Une loi contre toi ?
 — Eh ! vouï, qu'y voudriont me faire crever de la pepie, les canailles.
 — Oh ! pas possible.
 — Eh ben ! si. On vient de dire qu'on mettrait un impôt contre les ivrognes. On se contente plus maintenant de faire payer l'octroi au vin qu'entre en ville, on veut encore le faire payer à cui-là qu'entre dans le corgnolon des licheurs, de braves genses que font aller le commerce et l'industrie. C'est pas leur faute à eusses si l'agriculture manque de bras, nous l'y aidons ben assez en levant le coude. C'est tout de z'aristos que veulent nous faire crever de faim en nous empêchant de boire.
 — Allons, tais-toi donc, imbecile ; c'est de blagues qu'on t'a fait accroire.
 — De blagues ? Tiens, arregarde donc le jornal, si c'est pas imprimé tout en lettres d'écriture. Je parie pot, veux-tu ?
 — Fais voir un peu.... Tiens, on dirait ben qu'y gn'a quéque chose comme ça : « M. de la Cicottière...
 — Ah ! le greudin, c'est cet Asticot-Thiers !...
 — Mais non, la Cicottière.
 — Ah ! l'Asticotière, c'te greidine d'Assemblée de vesons que nous délavorent ?
 — Eh ! non, grande bugne, la Cicottière.
 — Ah ! c'est le nom qu'on lui a donné, pace qu'on s'y prend à tire-cheveux.
 — Ah ! que t'esses donc borniclasse, c'est un m'sieu que s'appelle de-la-Ci-cot-tiè-re.
 — Ah ! je comprend, c'est c't aristo que fait tant de cicoti à la Chambre... Allons, continue le japillement.
 — « M. de la Cicottière a déposé un rapport ayant pour objet d'étendre à la répression...
 — Quéque te me chantes ! Quéque c'est que ce charabia ?
 — Mais attends donc mement... « à la répression « de l'ivresse, les dispositions des articles 471 et 473 « du Code pénal...
 — Hein ! te vois qu'y veulent nous envoyer aux galères, à Cayenne, à Grambèta, à la Nouvelle-Carédonie !
 — Mais laisse moi donc finir. Te sais pas selement

ce qu'y dit le Code pénal... « Aux termes de cette position, l'amende stipulée par l'article 471, de « vrait frapper également : ceux qui seront trouvés en « état d'ivresse dans les rues, chemins, places ou « lieux publics... »

— C'est ça qu'y demande le gone du Cicoti.
 — Eh ! vouï.
 — T'as ben lu, t'en esses ben sûr.
 — Et, parguienne, je sais ben lire, que guiable !
 — Tez, eh ben ! c'est pas tant bête, ça.
 — Eh ben ! et toi te t'à l'heure que criait tant.
 — Ah ! parguienne, on m'avait dit que c'était une loi pour empêcher de boire.
 — Oh ! non, mais c'est pour défendre de se saouler.
 — Eh ! pas du tout, imbecile, t'y esse pas non plus, toi aussi, Chignol. Relis donc un peu. C'est selement ceusses que seront trouvés saouls par la rue ou ben sur la place. Et il a ben raison M'sieu Cicotis ; c'est encore un bon gone.

— Mais, je te comprends plus Gnafron.
 — Oh ! pauvre Chignol, on voit ben que t'esse pas dans les livres-penseurs, t'as point d'aime. Est ce que te crois par ezemple que c'est quéque chose d'immoral et d'incommodé de rencontrer des particuyers que mesurent les rues en zig-zag, que rendent leur royaume sus les trétoirs que sont baliyés à neuf. Ah ! je sais ce que c'est, moi, va. Si te crois que c'est canant, s'en retourner chez soi quand on est saouï. Pauvre vieux, quand on a son plumet, la rue Grolée nous paraît plus large à traverser que la place Bellecour. Et pis c'est pas ça, les pavés sont mauvais et on s'allonge dans le ruisseau, faut voir. Pense un peu si c'est drôle d'y dormir là-dedans. Et pis, si la garde vous rencontre, elle vous ramasse, vous fiche au poste pour coucher avé les bardanes, les puces et les courants d'air, nez à nez avé un thomas qu'emboconne. Allons donc, va ! avé c'te loi, nous n'aurons pas tous ces inconvegnients.

— Et ce sera ben pire, pisqu'on vous fichera de z'amendes.

— Oh ! te comprends ça que parler veut dire, pauvre Chignol. Faut donner le moyen de s'y informer. Donc, du mement que c'est pas défendu de se saouler chez soi, mais selement dehors et dans le cabaret, ben, ça senifie que le gouvernement va nous fournir une porpiété et une cave garnie, ousque nous pourrons nous en fichier jusque pardessus les yeux. C'est comme ça qu'y font les bargeois et les genses comme y faut. Maintenant que c'est l'égalité, le gouvernement veut que ça soye de même par rapport à la lichaison. Gn'aura plus de pilleraux ni de soulards à travers les rues. Vive le Cicoti et l'Assemblée nationale !

— Mais, te sais ben que c'est la réassion.

— Qué que ça me fait à moi. Si c'est la réassion comme ça, eh ben, j'en suis, Arregarde voir le *Sicque* et le *Progrès*, est-ce qu'y nous ont donné une cante de vin et une baraque en ville. C'est eusses que s'en payent de bouteilles et de porpiétés, sans nous en faire selement relicher une goutte. Pis après tout, le vin de cabaret il est mauvais. J'aime mieux le Beaujolais que le vin de Brindas, du depuis que j'ai monté la garde à St-Jean ousque l'archevêque nous en a fait goûter. Oh ! je commence à me decapiller les quinquets, et c'te affaire de Cicoti me fait voir que c'est pas tout ça qu'y racontent les autres. Avé toutes leurs républicques de rave cuite, y me laissent crever de faim. Eh ben ! si le *Progrès* y nous laisse dans la piautre et qu'à l'incontraire la réassion nous paye à boire, Vive la réassion ! et j'y sine

GNAFRON.

PREMIER CHANT DU COQ

Bon nombre de journaux parisiens et aussi quelques feuilles de province ont depuis plusieurs semaines entonné les louanges des princes d'Orléans. Le plus curieux de la chose, c'est que la plupart de ces panégyristes sont d'anciens adorateurs de l'empire, qui portent encore à leur boutonnière le ruban rouge qu'ils avaient mendié à Napoléon III : ce sont les apôtres du plébiscite du 8 mai 1870 ; ce sont aussi ceux qui, plus tard, le 4 septembre, mettaient trois r à leur cri de vive la Rrrepublicque ! Et maintenant les voici qui déblayent le terrain pour la dynastie de Louis-Philippe, toujours la meilleure des républicques.

Le comte de Paris, le duc de Chartres surtout, en sa qualité de volontaire dans l'armée de la Loire, sont les héros de ces poèmes de circonstance. Mais il est fâcheux que dans l'ardeur de leur lyrisme, les rédacteurs dépassent les limites de la prudence et de l'habileté ; peut-être

aussi ont-ils franchi les bornes de la vérité, lorsque par exemple ils attribuent au duc de Chartres la prise d'une batterie prussienne. Nous avons vainement cherché dans les documents officiels la confirmation de ce détail. La prise d'une batterie prussienne n'était pas pour nous, pendant cette guerre, une chose si commune pour qu'elle ait été oubliée dans les rapports militaires. Lorsque le lendemain de la bataille de Coulmiers, deux canons bavarois, égarés dans nos lignes avec un convoi, sont restés entre nos mains, il a été fait mention de cette capture. Comment est-il donc possible que l'on n'ait rien dit de six pièces d'artillerie enlevées l'épée à la main sur le champ de bataille et cela par un officier d'état-major à la tête d'une poignée d'hommes. Jusqu'à plus ample informé, il faut ranger cet événement au nombre de tous ces succès imaginaires dont la presse s'est amusée à nous bercer pendant six mois.

Quoiqu'il en soit, les panégyristes du comte de Paris et du duc de Chartres se sont montrés assez maladroits dans leurs éloges, lorsque, par exemple, ils ont parlé fort mal à propos de la princesse Hélène, la veuve du duc d'Orléans. En rappelant sa mémoire, c'est rappeler aussi aux Français que la princesse Hélène était une Allemande et que par elle le duc de Chartres et le comte de Paris sont les cousins-germains du grand-duc de Mecklenbourg, l'un des chefs ennemis qui ont le plus contribué à nos défaites ; c'est rappeler aux catholiques français qu'elle était protestante et que cette alliance avait été un défi porté par le gouvernement de Juillet aux traditions religieuses de la nation et un premier gage donné aux doctrines anti-spiritualistes. Dire la part que les princes d'Orléans ont prise à la guerre de 1859 contre l'Autriche, à l'écrasement de la Confédération du Sud par les Etats-Unis du Nord, à la lutte disproportionnée de l'empire du Brésil et de ses alliés contre la petite République du Paraguay, c'est faire songer que ces princes sont toujours les courtisans du succès, les partisans de la force triomphante, les serviteurs intéressés des caprices de l'opinion ; c'est faire ressouvenir au triste rôle joué par leur bisaïeul, flatteur rampant de la foule abjecte dans le but d'arriver au pouvoir ; c'est enfin faire croire qu'ils sont restés fidèles à ce déplorable programme : flatter les préjugés pour devenir maître, sacrifier à l'esprit révolutionnaire pour se dispenser de favoriser la restauration des institutions démocratiques.

LÉO.

Quelques mots sur les Républicains

Dédié à M. Désiré COHEN

Rédacteur du *Défenseur des Droits de l'homme*.

En 1871, lorsque la France écrasée cherchait à se reconstituer et à se libérer de l'invasion étrangère, « il était une classe de gens d'origine française qui, « poussés par un fanatisme furieux, cherchaient à « égorger la patrie. » Ils recrutaient de toutes parts en Autriche et en Prusse, comme en Russie, en Italie, en Belgique et en Espagne, des volontaires pour combattre contre la France elle-même, ils profitaient de l'épuisement de la patrie « pour conspirer et ronger le sein de leur mère. »

Eh bien ! ces gens étaient, disaient-ils, des républicains.

* *

Après le renversement de la monarchie et l'évanouissement de cette splendide aurore de 1789, il y eut dans toutes les villes et dans toutes les campagnes de France « des bandes de révolutionnaires « qui assassinaient les royalistes sans les juger et « leur faisaient subir des supplices horribles... Et, « s'ils assassinaient leurs compatriotes, c'est que « ceux-ci suivaient la voie de la liberté et de la mo- « dération, c'est qu'ils combattaient l'ignorance, le « fanatisme et les préjugés, c'est qu'ils aspiraient à « l'union de tous les partis et au bonheur du pays.

« Eh bien ! ces bourreaux, ces révolutionnaires de « l'époque, c'étaient des républicains. »

* *

« En 1792, tandis que des serviteurs de l'ancien « gouvernement partaient pour la frontière, pour dé- « fendre loyalement un gouvernement qu'ils n'avaient « pas voulu, ou allaient chercher dans les rangs de « l'armée un asile contre le geôlier et le bourreau, « le pillage, le vol, l'assassinat régnaient dans le sein « de la France. On voyait de toutes parts surgir des « dénonciateurs, qui signalaient comme suspects « tous les officiers dont la naissance était entachée « d'aristocratie. Alors envoyer à l'échafaud un gen- « tilhomme qui avait versé son sang pour son pays, « était une action d'éclat. » Et les dénonciateurs se partageaient les dépouilles de leurs victimes.

« Combien de gens étaient pauvres à cette date, et qui furent ensuite riches, puissants, honorés » et qui, des bancs de la Convention, passèrent sur les sièges du Conseil des Cinq-Cents et dans les fauteuils du Sénat conservateur, troquant leurs bonnets rouges contre des couronnes de baron de l'empire !

« Eh bien ! tous ces pillages, tout ces vols, tous ces assassins se faisaient au nom de la République. »

« Ah ! si les communards l'avaient emporté dans la dernière lutte, à coup sûr nous aurions déjà (ou plutôt nous avons) vu se renouveler de ces scènes infâmes qui sont des taches à l'histoire de notre pays. »

En 1823, les premiers ennemis que l'armée française rencontra sur la Bidassoa, marchaient sous un drapeau tricolore et les premiers coups de feu tirés sur nos soldats, le furent par des Français.

Eh bien ! ces Français étaient des républicains.

En 1830, quand la France, pour venger son honneur et sauvegarder ses intérêts, entreprenait cette glorieuse campagne d'Alger, à qui nous devons notre colonie d'Afrique, presque devenue une seconde France, il y avait « des hommes qui la trouvaient injuste dans son origine, coupable et criminelle dans son exécution », qui ne rougissaient pas d'avertir l'ennemi de son danger, de le prévenir de nos préparatifs, de lui faire connaître nos forces et de lui divulguer nos moyens d'attaque ; des gens qui ne craignaient pas d'en appeler aux intérêts de l'Europe contre cette expédition, qui ne ménageaient ni les discours ni les pamphlets, ni même les caricatures pour flétrir par avance les lauriers de notre armée et avouaient franchement plus tard qu'il n'y avait pas de déloyauté à s'opposer par « tous les moyens au succès de la campagne. »

Eh bien ! ces gens-là étaient des admirateurs de la République et préparaient une révolution en son nom.

Pendant la même guerre, il y avait dans les murs d'Alger un officier français qui commandait l'artillerie ennemie et dirigeait le feu des canons algériens contre nos bataillons.

Eh bien ! cet homme avait renié sa patrie parce qu'il était républicain.

DÉMOPHILE.

Qu'en pense M. Désiré Cohen et quelle est la morale de cette reproduction de son propre article, si ce n'est qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu ?

Où voulions-nous en venir en rappelant ces tristes souvenirs que nous aurions pu décupler sans peine, mais qu'un loyal citoyen doit écarter de sa mémoire ? Nous ne voulons dire qu'une chose, c'est qu'il est mal à propos, anti-national, anti-patriotique de changer les discussions de sentiments et de théories politiques en querelles de parti, en personnalités insultantes, en récriminations odieuses. Agir ainsi, c'est éterniser les dissentiments, c'est les transformer en haine, c'est entraver l'essor du progrès et de la liberté, c'est, pour l'intérêt de quelques tartuffes, compromettre l'émancipation de la démocratie, c'est se faire l'aide, l'apôtre et le complice de la réaction et travailler avec plus de succès que personne pour établir la tyrannie sur les débris des convictions honnêtes et libérales.

D.

Un second Faussaire.

Nous avons déjà signalé une pièce fautive publiée par M. Auguste Joigneaux, dans la *Feuille du Village* ; nous avons le regret d'être obligé de dénoncer un nouveau fait de ce genre.

A propos du droit du seigneur, un journal de notre ville prétend reproduire la traduction d'un jugement rendu au profit de Jean Durasfort dans un débat de ce genre. Voici les termes mêmes de ce journal :

« Plus heureux que ses confrères, le *Vengeur* peut offrir à ses lecteurs le compte-rendu *in extenso* de ces tristes débats. Pas d'avocats pour les faibles, pas la moindre notion du sens moral, la contume remplaçant la loi, voilà le bilan de la justice du Moyen-Âge. »

« Nous ne faisons que rajeunir le français demi-gascon de l'original. »

Tout ce passage que nous venons de citer renferme non-seulement des erreurs radicales d'appréciations,

mais n'est en réalité qu'un odieux mensonge. La rédaction du *Vengeur* n'a pas eu entre les mains de comptendu de ce genre ; elle n'a pas eu sous les yeux ce document original en français demi-gascon ; elle n'a pas eu par conséquent à en rajeunir le style. Les deux colonnes qui composent ces prétendus débats ont été complètement fabriquées par la rédaction du *Vengeur* et nous mettons au défi notre confrère de reproduire un texte original conforme à la version qu'il donne.

C'est pour nous un tâche réellement pénible que d'avoir à relever des assertions aussi fausses et aussi mensongères et d'avoir à taxer de mauvaise foi un de nos collègues. Certes, depuis longtemps, nous avons donné des preuves d'impartialité et de modération poussées jusqu'aux dernières limites envers ceux dont nous ne partageons pas les convictions ; nous respectons toutes les opinions, nous comprenons tous les entraînements, nous excusons même tous les égarements et notre silence est la dernière concession que nous sachions faire à des erreurs involontaires, mais il est des attentats à la vérité que notre conscience et notre devoir ne nous permettent pas de laisser impunis.

Malgré toute notre bienveillance pour nos confrères du *Vengeur*, il nous est impossible de ne pas les blâmer hautement dans cette circonstance, de ne pas leur reprocher de tromper sciemment leurs lecteurs et de fausser l'opinion par des mensonges. Une telle façon d'agir est indigne non-seulement d'un écrivain mais d'un honnête homme. C'est un crime contre la nation elle-même et une doctrine politique qui s'appuie sur de semblables moyens se condamne elle-même : ce ne peut être qu'une doctrine d'erreurs, de ténébrés et de tyrannie.

Nous attendons la réponse de notre confrère de même que celle de M. Auguste Joigneaux.

ALÉTHES.

MITRAILLEUSES

Dans une de ces réunions où les princes d'Orléans viennent faire leur cour au chef du pouvoir exécutif, un député de la droite affectait, toutes les fois que M. Thiers était à portée de l'entendre, d'énumérer à haute voix, sur un ton exagéré, les mérites du maître.

« M. Thiers, s'écriait-il, c'est le plus grand orateur, le plus grand patriote, le plus grand diplomate, le plus savant historien, le plus profond politique, le plus habile stratège. » Les éloges allaient si bien leur train, que l'exécutif, dont la modestie est aussi connue que celle de Denfert et de Gambetta, se sentit à la fin obsédé et crut deviner l'ironie. Le député en était aux qualités stratégiques de M. Thiers, lorsque celui-ci perdant enfin patience, lui dit : « Eh ! Monsieur, où avez-vous pris tout cela ? » — « Où je l'ai pris, répliqua le député implacable, mais voici bien-tôt six mois que vous nous le dites en pleine Assemblée. »

Il y a eu vogue cette semaine dans le quartier Saint-Jean et le Palais de Justice s'est vu pendant plusieurs jours entouré de baraques, de marchands et de saltimbanques. Nous avons craint un moment que ce voisinage ne portât atteinte à la majesté du temple de la justice, nous nous sommes rendu sur les lieux et nous avons constaté avec satisfaction qu'il n'en était rien. Dans l'enceinte du Tribunal et à ses abords tout se passait comme à l'ordinaire. Le magistrat prononçait ses sentences, les conseillers à la Cour invoquaient les articles du code et prononçaient leurs sentences en même temps que le marchand d'orviétan énumérait les qualités de son élixir ; les substituts de M. le Procureur de la République tonnaient contre l'accusé de la même voix que le pître appelait la foule ; les avocats recueillaient les lazzis et étudiaient les gestes de Paillasse et les avoués passaient sans sourciller à côté des escamoteurs qui soutiraient les pièces de deux sous à la naïveté du public. Ni scandale, ni trouble, ni désaccord entre la baraque et le palais ; tout, de part et d'autre, était dans un état normal.

Le *Petit Journal*, en quittant Lyon, a malheureusement laissé un rejeton, qui est la trop fidèle image de son père et qui tient à l'imiter en ignorance comme en tout autre chose. Le *Journal Lyonnais*, écrivait l'autre jour que « Lamennais avait publié il a trente ans un virulent pamphlet, sous le titre de « *L'Indifférence en matière de religion.* » Qua-

lifier ce livre si profondément pensé et si gravement écrit du titre de pamphlet, c'est aussi juste que de gratifier le *Petit Journal* du nom de républicain. Quant à la date de l'*Essai sur l'indifférence*, elle remonte à 1817, et nous demanderons à la rédaction du *Journal Lyonnais*, où l'on sait compter certainement, si de 1817 à 1874 il n'y a que trente ans.

Il faut bien dire que le *Petit Journal* et ses congénères n'ont pas seul le privilège des balourdises et des erreurs grossières, nous trouvons dans un article récent du *Français* une assertion qui dépasse tout ce que l'on peut soupçonner d'inexactitude dans une feuille parisienne. Ce journal passant en revue les environs de Paris ravagés par la guerre, mentionne St-Cloud et Garches et nous apprend que « ces malheureux villages ont été brûlés au pétrole par les Allemands comme Paris l'a été par les communaux. » C'est la première fois que nous entendons énoncer cette particularité et jusqu'à présent, tous les journaux nous avaient appris que les dégâts de Garches et de St-Cloud avaient été causés par l'artillerie française, ce qui est facile à comprendre, puisque ces positions étaient, pendant le siège de Paris, occupées par les Prussiens et défendues par eux contre nous. On se rappelle même encore le concert de blâmes unanimes que souleva l'incendie du château de St-Cloud par les obus du Mont-Valérien, destruction absurde, qu'aucune nécessité militaire ne motivait. Que dirait le *Français* si le *Gaulois* de St-Petersbourg s'avisait un jour de dire que les Français ont incendié Moscou, et après cela que penser des renseignements sur les faits extérieurs fournis par un journal qui nous instruit avec aussi peu d'exactitude et de véacité sur des faits qui se sont passés sous ses yeux ?

LÉGION.

Correspondance.

M. B. — On trouve partout des portraits photographiés de Pierre Dupont qui représentent sa physionomie telle qu'elle était dans les dernières années de sa vie. Il y a trois ans, un journal de Paris, le *Hanneton*, a publié une charge conforme à ce type connu c'est pour cela que nous avons préféré reproduire un médaillon qui en donne l'idée à une époque antérieure de sa vie et sous un aspect moins connu.

Cécile. — Nous le regrettons sincèrement. Il est fâcheux que vous ne sachiez pas le latin, il y a un proverbe qui dit *Tertia solvat*, c'est à la troisième fois que l'on s'acquitte. Nous nous y conformons bien souvent. — Vous n'avez pu connaître Pierre Dupont qu'imparfaitement et nous l'avons dépeint tel qu'on pouvait le voir dans ses dernières années. — Je m'en défends des pieds, des mains ; je sis pas un tireur de carottes ni un polichinelle ; mais à l'incontraire je vais toujours à la bonne flanquette, comme une grosse bête.

Le Soleil. — Te peux, frangin, brasser mes roquets tant que te voudras et reluquer à ma pièce pour voir si gn'a de z'impissures, mais, pauve vieux, touche pas au méquier de Follard, c'est un gone que connaît se n'affaire et qu'en sait plus long que moi, que toi et que bien d'autres.

Un mobile parisien. — Il y a une faute typographique : ce n'est pas Rueil, mais Ruella qu'il faut lire dans notre article sur la Sainte-Valérie. Rueil, comme vous le dites fort bien, est un village des environs de Paris ; quant à Ruella, c'est une localité de la Charente, célèbre depuis plus d'un siècle par sa fonderie de canons pour la marine. C'est là que le canon monstre du Mont-Valérien avait été fondu en 1866.

EN VENTE

Au Bureau du GUIGNOL ILLUSTRÉ

La Cause de l'Arrestation du colonel Ferrer.

Prix : 50 centimes

Le Gérant, VIBERT.

LÉON BIGOT

Nous ne voulons pas laisser s'achever la première année du *Guignol illustré* sans consacrer quelques lignes à la mémoire de son premier gérant, qui fut aussi son véritable fondateur.

Au milieu de l'année dernière, un jeune homme se présenta à nous avec la recommandation de M. Tony Révillon, qu'à cette époque comme aujourd'hui nous ne connaissions que de réputation, mais cela nous importait peu. Notre visiteur nous exposa immédiatement l'objet de sa démarche. On s'occupait alors activement de l'Exposition lyonnaise, qui devait avoir lieu l'année suivante. Léon Bigot était venu à Lyon dans la pensée de réaliser à ce propos une entreprise littéraire semblable à celle qui s'était faite en 1867 à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. On y avait alors publié sous le titre de *Paris-Guide* un recueil d'articles historiques et descriptifs de la capitale, écrit par différents hommes de lettres. Il était donc venu à Lyon dans un but semblable et se présentait auprès de nous pour nous demander notre concours et s'informer en même temps des écrivains lyonnais dont il pourrait utiliser la collaboration. Nous lui indiquâmes tous ceux que nous connaissions, en lui signalant les diverses spécialités qu'ils étaient capables de traiter avec plus de succès que personne. Il prit note de ces renseignements et quelques jours après, il revenait nous faire part du résultat ou plutôt du succès de ses démarches. Il nous témoigna combien il avait été agréablement surpris de l'accueil empressé et bienveillant qui lui avait été fait et il s'étonnait d'avoir, lui inconnu et nouveau débarqué de Paris, tant d'hommes aussi complètement disposés à lui accorder le concours de leur plume et de leur savoir. Muni des noms des collaborateurs qu'il s'était assurés, nous dressâmes avec lui le plan et les divisions de l'ouvrage projeté. A partir de ce moment, nous eûmes de fréquentes occasions de voir Léon Bigot, qui préparait avec nous cette intéressante publication. Au bout de quelques semaines, grâce à son infatigable et intelligente activité, il eut bientôt tout préparé, trouvé un éditeur et l'affiche annonçant l'apparition de *Lyon-Guide* se montrait derrière les vitrines des libraires.

Sur ces entrefaites, la fatale guerre d'Allemagne vint à éclater et bientôt les projets de l'Exposition de Lyon, de même également que toutes les entreprises qui s'y rattachaient dut être remise à une époque plus éloignée. Ce repos forcé ne convenait pas à l'activité laborieuse de Léon Bigot. A la fin de juillet, son futur éditeur ayant fait paraître deux caricatures de circonstances où figurait la marionnette nationale et légendaire, il nous fit observer que l'on pourrait joindre un texte à une suite de caricatures de ce genre, de manière à en faire une feuille populaire et patriotique. C'était une tâche assez lourde et que les succès aussi bien que les déboires de deux



Léon BIGOT.

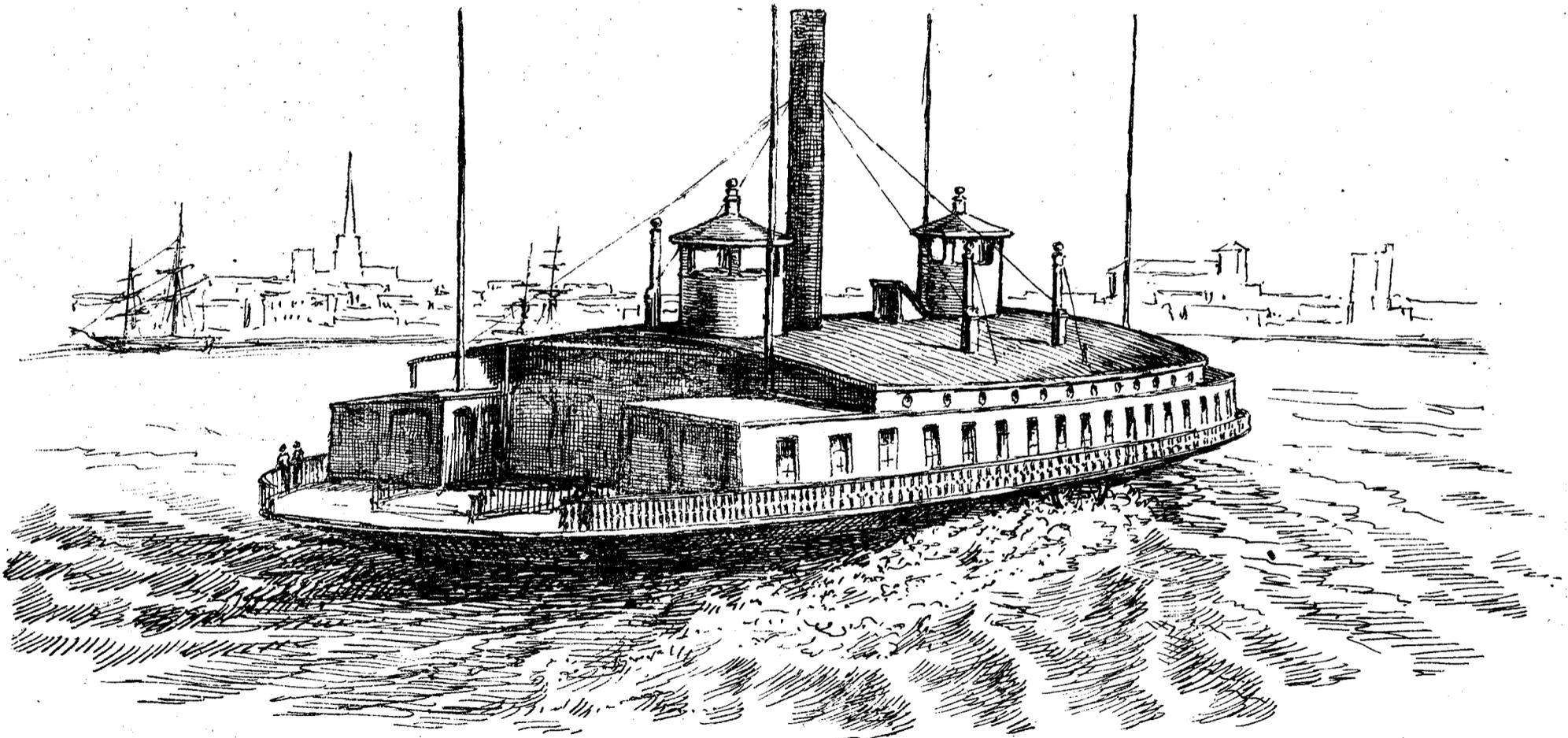
ou trois journaux fondés avec nos amis ne nous faisaient pas désirer d'entreprendre de nouveau. Mais à toutes nos objections, Léon Bigot trouvait une réponse et son expérience eut d'abord aplani les obstacles matériels qui entravaient l'entreprise. Pendant plusieurs semaines de relations, nous avions appris à connaître notre collaborateur comme un caractère honnête, intelligent et d'un esprit modéré, comme un homme doux, sensible et loyal. Il se montrait de bonne manière et de bonne éducation et s'attirait la sympathie par son aménité aussi bien que par son intelligence. C'est surtout à l'occasion de cette influence toute personnelle que nous cédâmes, en fondant avec Léon Bigot le *Guignol illustré*. Mais bientôt au

bout de trois semaines, les événements qui se passaient rappellèrent Léon Bigot à Paris. Il partit brusquement, mais déjà il avait su assurer le succès de l'entreprise. Enfermé dans la capitale il prit part à sa défense dans la mesure de ses forces. Atteint d'une maladie chronique, qui ne lui enlevait rien de son énergie, mais qui néanmoins ne lui permettait pas de satisfaire à un service actif et qui même auparavant l'avait forcé de quitter l'armée, il fut pendant le siège attaché à l'un des bataillons de la garde nationale comme secrétaire d'un commandant. Malgré cela, sa santé, déjà ébranlée, fut sérieusement compromise par les fatigues, les privations et la rigueur exceptionnelle de l'hiver, et au mois de février, quinze jours après la capitulation, il succombait, autant sous le poids des douleurs morales que des souffrances physiques.

Léon Bigot était né à Courcemont, près du Mans, mais vivait à Paris depuis longtemps. Quoiqu'il écrivait avec correction et non sans élégance, il ne se piquait pas de littérature; il a concouru néanmoins à la rédaction des premiers numéros du *Guignol illustré* dans lequel il a écrit la plupart des saillies insérées sous le titre de *Mitrailleuses*. C'est à lui que sont dus les deux articles intitulés : *Les deux Mères* et *L'autre Soir*, qui donnent le ton de son caractère particulièrement mélancolique. Nous lui restituons également un pastiche d'une lettre attribuée plaisamment à Victor Hugo. Il nous avait promis une correspondance suivie et nous n'avons reçu de lui qu'une seule lettre, et aucune de celles qu'il nous a adressées pendant l'investissement ne nous est parvenue. Outre cela, il avait rédigé, en compulsant les travaux de Lepaige et Pesche, une *Notice topographique, historique et géographique de la commune de Courcemont*, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement. On nous assure même que le manuscrit adressé à l'instituteur, en 1866, pour lui faciliter un travail historique que ses supérieurs lui demandaient, n'aurait jamais été utilisé grâce à l'insouciance et peut-être aussi à l'économie mal entendue du Conseil municipal de cette commune.

Léon Bigot, d'une santé délicate et obligé cependant de lutter par ses propres forces pour échapper à une situation difficile et pénible, a poursuivi ce but avec une énergie infatigable et aussi avec une parfaite honnêteté. Il a succombé dans cette lutte comme bien d'autres qui tombent obscurément dans ce triste combat de la vie. Il n'a pu voir se réaliser ses justes et nobles espérances, qui n'avaient pas d'ailleurs que lui seul pour objet, mais aussi le bonheur d'être qu'il aimait plus que lui-même. Cette courte existence ressemble à bien d'autres, mais à côté de tant de succès honteux, obtenus par des moyens inavouables, aux applaudissements de la foule, il n'est pas inutile de glorifier un jeune homme dont la carrière a été brusquement interrompue au milieu de ses plus nobles et de ses plus généreux efforts.

PERNETTY.



Un Ferry-Boat, vu par l'arrière

Les Ferry-Boats.

Les journaux publiaient cette semaine :

« Un bac à vapeur de Staten-Island à New-York, le *Westfield*, a fait explosion dimanche dans le port de New-York. « Ce bâtiment était chargé de passagers; 450 personnes auraient été tuées. »

Les bacs à vapeur, ou *Ferry-Boats*, sont des bateaux qui font sur l'Hudson un service semblable à celui que font nos bateaux-mouches sur la Saône, mais ils diffèrent avec eux de dimensions comme l'Hudson lui-même, à son embouchure, diffère de notre modeste rivière. Ces bateaux, dont notre dessin donne la figure, peuvent contenir environ 2,000 personnes.

Un tiers seulement cependant de leur étendue est consacré aux voyageurs; les deux autres tiers sont consacrés aux voitures, aux chevaux, aux marchandises et aux hommes de l'équipage. L'aménagement du *ferry* est disposé de telle sorte que le salon des passagers occupe le côté de tribord, qui est en vue dans notre dessin. On y entre par l'avant et par l'arrière, et il est de plein pied avec le pont où les voyageurs peuvent se tenir dans un espace restreint compris entre la galerie du bord et la barrière qui limite la place occupée par les marchandises. Les pontons ou *peers* adhèrent avec la rue avec laquelle ils sont de plein pied. Les salles d'attente y sont semblables à celles d'un débarcadère de chemin de fer: elles sont fermées par une herse de fer qui se lève pour laisser passer les voya-

geurs. Ces pontons sont tellement nombreux autour de la plage qui limite New-York, qu'ils forment une véritable rue circulaire autour de la ville, joints qu'ils sont entre eux et avec les pontons des grands navires.

Les *ferry-boats* sont à aube et une particularité de leur construction, c'est que de chaque côté le bord dépasse comme un balcon, la coque même du navire. Ils font le service à Brooklyn, Hoboken et aux autres environs de New-York. Le prix du passage pour ces localités est de 3 centimes de dollar, un peu plus de 45 centimes de notre monnaie, et à proportion pour les localités plus éloignées.